

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 10 Décembre 2015

L'an deux mille quinze, le dix décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 1^{er} décembre 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE, Maire.

Etaient présents :

Mr Patrick LAFARGE, Maire

Mmes : Dominique DUQUERROY Nathalie DAUNAS, Stéphanie LACOSTE, Emeline POUSSARD, Florence RAYMOND

MM : Didier ANDRIEUX, Eric VERGER, Jean-Luc PLAINFOSSE, Pierre LEVEQUE, Sylvain CHATAGNER

Excusés ayant donné procuration : Mme Nadia VINCENT à Mr Pierre LEVEQUE, Mr Jean-Maurice SABATER à Mr Patrick LAFARGE

Absent excusé : M Bruno GAUTIER

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11

Ordre du jour :

Approbation du dernier compte-rendu,

Nomination d'une secrétaire de séance,

Délibération signature de l'avenant n° 2 à la convention de prestations de services relative à l'opération « Aménagement des traverses – Commune de CHASSORS »

Délibération adoption du schéma de mutualisation

Informations et questions diverses

La séance est ouverte à 18 h 30.

1 - Approbation du dernier compte rendu

Remarques :

Rapport sur l'eau : la consommation est par abonné et non par habitant,

Sur la rue de Spicheren, le comptage de voitures a été réalisé par l'ADA sur 5 jours. La décision concernant la pose éventuelle d'un radar pédagogique n'a pas encore été prise.

Le compte rendu est approuvé à la majorité, 13 pour.

2 - Nomination d'une secrétaire de séance

Madame Stéphanie LACOSTE est nommée secrétaire de séance.

3 - Délibération signature de l'avenant n° 2 à la convention de prestations de services relative à l'opération « Aménagement des traverses – Commune de CHASSORS »

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des travaux d'aménagement de la traverse de LUCHAC, il est nécessaire de signer un avenant car le montant total de l'ouvrage est supérieur au prévisionnel.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition à la majorité, 13 pour.

4 - Délibération avis sur le schéma de mutualisation

Monsieur le Maire explique qu'il est possible de mutualiser des achats et services avec la Communauté de Communes dans différents domaines (par exemple travaux, achat de fournitures de bureaux, ...) ; et propose d'approuver sur le principe le schéma de mutualisation des services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable au schéma de mutualisation des services à la majorité, 13 pour.

5 - Informations et questions diverses

- Pierre LEVEQUE explique que la commission de sécurité a émis quelques remarques suite à sa visite du 10 décembre 2015 :

- Mettre aux normes l'alarme incendie,
- Un tuyau de gaz à remplacer,
- Ajouter au contrat des locataires des remarques de sécurité incendie pour les responsabiliser
- Interdire la suspension de matériaux inflammables sur les fils au plafond de la salle.

Monsieur le Maire informe le conseil que la terrasse de la salle des fêtes nécessite un grand nettoyage afin de pouvoir détecter la fuite.

- Didier ANDRIEUX explique avoir reçu avec Monsieur le Maire, Charente eaux dans le cadre des travaux de la lagune. Dans un premier temps, une étude de faisabilité doit être réalisée.

- PLU : Madame Nathalie DAUNAS informe que le cabinet DOUTREUWE chargé de l'élaboration du PLU étant en cessation d'activité, Virginie TROQUEREAU, ancienne salariée du cabinet DOUTREUWE va reprendre le dossier à son propre compte.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 15.